

revue de l'association
de sauvegarde du

Patrimoine Polinois



*La Tour
de la Sergenterie
Portrait d'une restauration*



*Souvenirs
d'Eugène Herzog*



Le travail du sel, détail d'un bas-relief
(Hôtel de Ville de Poligny)

*Robert Géroudet
Passion d'une vie*

Les orgues de la Collégiale Saint-Hippolyte de Poligny

I LES ORGUES DE LA COLLÉGIALE JUSQU'EN 1858

Commencée en 1415, la Collégiale Saint-Hippolyte fut vraisemblablement dotée d'orgues dès sa construction. Si Pidoux De La Maduère parle du jubé, il est beaucoup plus probable que le premier instrument était situé sur une tribune en nid d'hirondelle accrochée au mur nord de la nef. A l'intérieur de l'église les traces n'en sont pas évidentes, masquées par l'enduit du mur ; il n'en n'est pas de même lorsqu'on pénètre à l'intérieur des combles de la nef latérale nord. Là, subsistent de nombreux témoignages de cette disposition. L'embrasure de la porte d'accès subsiste dans l'épaisseur de la muraille, munie des gonds de fer portant autrefois la porte fermant le passage. Une profonde entaille dans la pierre du seuil, aujourd'hui rebouchée, laissait passer le portevent. Deux ouvertures rectangulaires aux extrémités de la travée recevaient les poutres supportant la tribune. Suivant l'éclairage de la nef, on peut deviner, au niveau de la deuxième travée en partant du chœur l'emplacement de ces ouvertures transparaissant sous le badigeon.

A l'intérieur des combles, des traces subsistent également le long des murs laissant deviner l'emplacement des planchers permettant un accès à l'orgue et portant les soufflets.

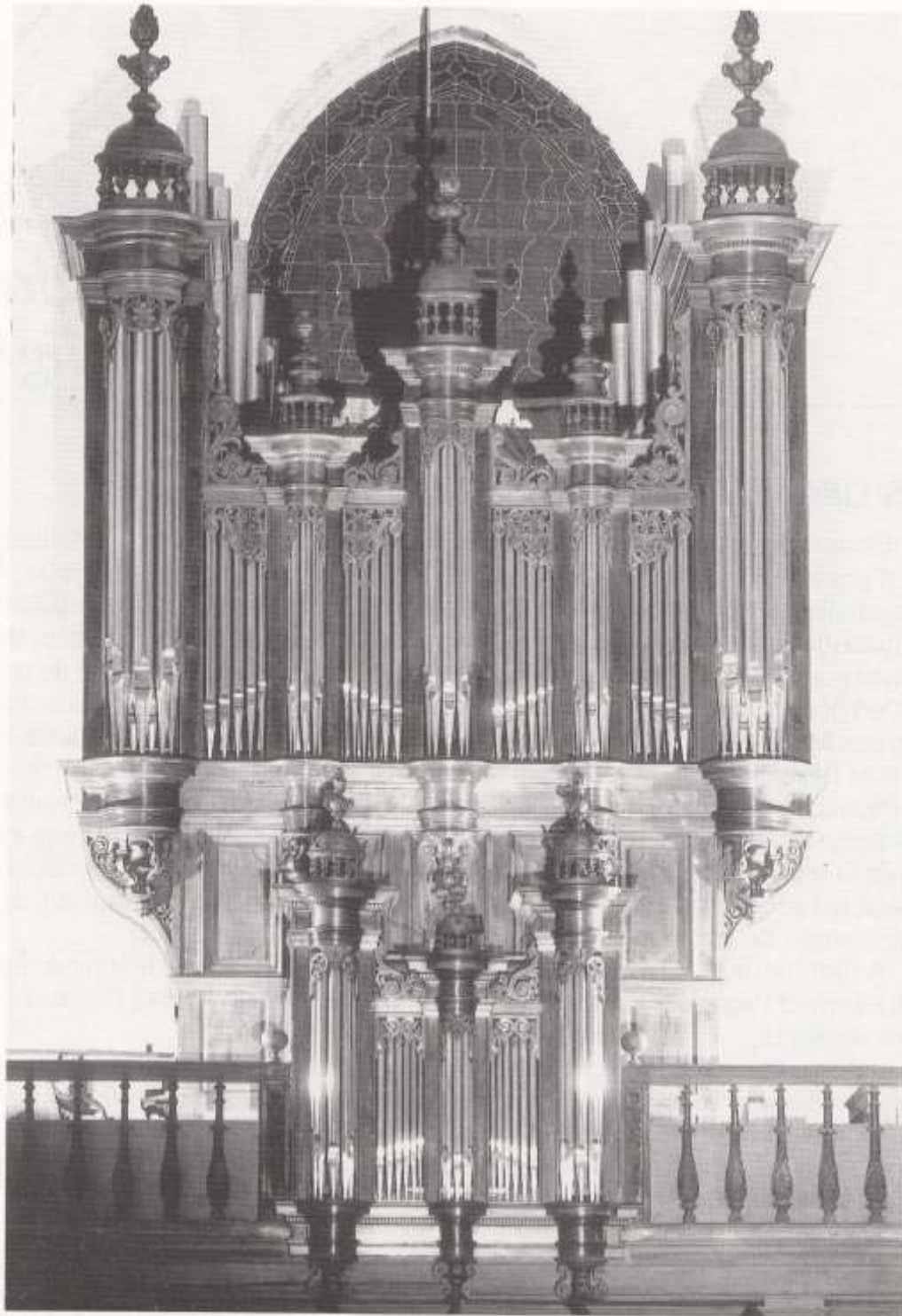
Pidoux de la Maduère nous apprend également "qu'avant le sac de 1638, Poligny avait ses grandes et petites orgues". Faut-il y voir deux instruments distincts ou un seul instrument muni d'un positif de dos ? Toujours est-il qu'en 1664, on paya 485,10 F aux frères Nicolas et Estienne Patouillet de Salins pour avoir fourni et travaillé de l'étain pour les orgues, la menuiserie étant l'œuvre de J.-M. Redoutez.

En 1675, le chapitre traite avec Nicolas Grantin pour la construction d'un nouvel orgue à deux claviers et pédalier 12 notes, placé en tribune au-dessus du porche d'entrée. L'instrument de huit pieds, dont l'écho sonnait probablement dans le soubassement, était alimenté par trois soufflets cunéiformes.

Pas un marché de 760 livres passé avec le chapitre de la Collégiale le 28 septembre 1735, Claude Mouchérel de Nancy est chargé de rétablir les sommiers de Grand-Orgue, dont les registres sont garnis de peau, repolir la façade et compléter la tuyauterie manquante avec les tuyaux d'un petit orgue plus ancien qui se trouve démonté sur la tribune.

Les derniers travaux connus sur cet instrument furent payés 150 livres à Froideveau de Maîche le 12 août 1792. L'organiste est alors le Sieur Girard.

En 1806, un arrêté du préfet Poncet, approuvé par le ministre de l'Intérieur, le 8 février, ordonne le transfert à l'église Saint-Hippolyte, de l'orgue du prieuré de



Vaux. On ignore le nom du facteur chargé de ce travail.

Cet instrument est arrivé à bout de souffle lorsque le Conseil de Fabrique se réunit le premier dimanche d'octobre 1854

Sont proposés lors de cette réunion, l'agrandissement de l'église par la construction de plusieurs chapelles, il en coûterait environ 7000,00 F, et le remplacement de l'orgue, pour une somme estimée à 14000,00 F, de l'ancien instrument étant jugé "hors de service et plus susceptible d'être réparé".

...Le conseil "a délibéré et arrêté à la même majorité qu'il sera établi le plus tôt possible, un nouvel orgue dans l'Eglise Paroissiale, d'une puissance convenable et d'après le système perfectionné à présent en usage, en remplacement de l'ancien ; qu'il



sera ouvert une souscription volontaire dans la Paroisse, dont le produit sera imputé sur le prix entier du nouvel instrument ; qu'une demande de subvention égale à la moitié du surplus de ce prix à payer sur les ressources de la ville de Poligny, sera faite à son Conseil Municipal, par les soins de M. le Maire, que quand à l'autre moitié de ce surplus de prix, elle restera à la charge de la fabrique, qui emploiera pour se libérer son reliquat de compte de 4508,73 F plus ce qu'elle pourra retirer de l'ancien orgue, et finalement les bonis de ses comptes à venir, jusqu'à parfait acquittement".

La somme de 14000,00 F envisagée pour cette dépense correspond au prix d'un orgue Callinet, c'est à dire un orgue construit selon les principes de l'ancienne facture comme le dira Cavaillé-Coll en parlant de l'orgue des Cordeliers de Lons-le-Saunier en 1863.

Ce sera en fait un peu plus de 35000,00 F que débourseront la paroisse et la municipalité pour l'acquisition du nouvel orgue.

Le 7 mars 1858, le Conseil Municipal vote une première subvention de 8000,00 F au Conseil de Fabrique.

L'ORGUE CAVAILLÉ-COLL

Le devis du facteur d'orgue parisien Cavaillé-Coll, daté du 13 juillet 1858, propose un orgue de 24 jeux (A.M.).

Paris le 13 juillet 1858

Devis d'un grand-orgue de 8 pieds en montre, à deux claviers à mains et un pédalier, relatif au vaisseau de l'église de Poligny (Jura).

Composition des Jeux

1^{er} Clavier, Grand-Orgue, de Ut à Fa, 54 notes

1 ^o Montre	de 8 pieds étain	54 tuyaux
2 ^o Salcional	de 8 pieds étain	54 tuyaux
3 ^o Bourdon	de 16 pieds bois et métal	54 tuyaux
4 ^o Bourdon	de 8 pieds bois et métal	54 tuyaux
5 ^o Flûte harmonique	de 8 pieds bois et étain	54 tuyaux
6 ^o Prestant	de 4 pieds étain	54 tuyaux
	à reporter	324

Suite du clavier Grand orgue - Jeux de combinaison
d'autre part

324 tuyaux

7° Octave	de 4 pieds étain	54 tuyaux
8° Quinte	de 3 pieds étain	54 tuyaux
9° Doublette	de 2 pieds étain	54 tuyaux
10° Plein-jeu harmonique	de 3 à 5 rangs étain	198 tuyaux
11° Trompette	de 8 pieds étain	54 tuyaux
12° Clairon	de 4 pieds étain	54 tuyaux
		792 tuyaux

2° Clavier Récit expressif de Ut à Fa 54 notes

1° Flûte traversière harmonique	de 8 pieds	54 tuyaux
2° Flûte octavante harmonique	de 4 pieds	54 tuyaux
3° Octavin harmonique	de 2 pieds	54 tuyaux
4° Viole de Gambe	de 8 pieds	54 tuyaux
5° Voix céleste	de 8 pieds	42 tuyaux
6° Trompette	de 8 pieds	54 tuyaux
7° Basson et hautbois	de 8 pieds	54 tuyaux
8° Voix humaine	de 8 pieds	54 tuyaux
		420 tuyaux

Clavier de pédales de Ut à Ré, 27 notes

1° Subbasse	de 16 pieds bois	27
2° Basse	de 8 pieds bois	27
3° Basson	de 16 pieds bois	27
4° Trompette	de 8 pieds étain	27
		108

Résumé du nombre de jeux et de tuyaux dans leur intonation respective

Désignation des claviers	Jeux de 16p.	Jeux de 8p.	Jeux de 4p.	Jeux de 3p.	Jeux de 2p.	Jeux de Plein jeu	Nombre de jeux	Nombre de tuyaux
Grand orgue	1	5	3	1	1	1/5	12	792
Récit expressif	0	6	1	0	1	0	8	420
Pédales	2	2	0	0	0	0	4	108
Totaux	3	13	4	1	2	1/5	24	1320

Tuyaux de Montre

Les tuyaux de la Montre qui doivent décorer le buffet d'orgues et servir de basses au jeu même nom désigné au grand orgue, seraient établis en étain fin, poli et bruni. Les tuyaux des tourelles seraient à écusson et ceux des plates faces à ogive.

Partie mécanique - soufflerie

La soufflerie de cet orgue serait établie à pompe et à réservoir de diverses

pressions et d'une dimension en rapport avec le nombre et l'étendue des jeux de l'orgue.



Sommiers

Les sommiers dont le détail suit, seraient établis en chêne de choix, et disposés convenablement de façon à pouvoir facilement remédier, soit à l'accord de l'instrument, soit à l'entretien du mécanisme.

1. Un grand sommier, divisé en deux parties, à doubles laies, pour recevoir les douze jeux du grand orgue.
2. Un sommier à doubles laies, pour recevoir les huit jeux de Récit expressif.
3. Un grand sommier à doubles laies pour recevoir les quatre jeux du pédalier.

Boite expressive

Il serait établi une grande boite expressive pour enfermer les jeux du sommier du Récit.

Cette boite serait munie d'une jalousie mécanique que l'organiste pourrait mettre en jeu au moyen d'une pédale, de manière à nuancer la force des sons par toutes les gradations possibles et jouer avec expression.

Mécanismes

Le mécanisme général de l'orgue, les abrégés pour la transmission du mouvement des touches aux soupapes, les pilotes tournants en fer pour les mouvements des registres et les différents leviers et équerrés seraient établis solidement et

ajustés avec soin et précision.

Claviers

Les deux claviers à mains seraient établis en chêne de choix plaqués en ivoire de première qualité, les dièzes en ébène et les chassiss en bois de palissandre. Le clavier de pédales, forme allemande, serait établi en chêne.

Leviers pneumatiques

Il serait appliqué à cet orgue un appareil breveté d'invention, composé de 54 leviers pneumatiques pour vaincre la résistance naturelle des touches et rendre les claviers aussi faciles à toucher que ceux des pianos ordinaires.

Pédales de combinaison

Il serait adapté à cet orgue plusieurs dispositions mécaniques de notre invention, agissant au moyen de pédales en fer, à la disposition de l'organiste et qui créent au profit de l'instrument des ressources nombreuses et nouvelles à l'organiste.

1. Une première pédale ferait agir le mécanisme de la boîte expressive des jeux du Récit.
2. Une deuxième pédale ferait agir un mécanisme produisant le trémolo sur les jeux de Voix humaine et du Récit.
3. Une troisième pédale réunirait le clavier du récit à celui du grand orgue.
4. Une quatrième pédale servirait à appeler les jeux de combinaison du récit.
5. Une cinquième pédale servirait à appeler les jeux de combinaison du grand orgue.
6. Une sixième pédale ferait agir un mécanisme produisant l'accouplement de l'octave grave sur le clavier du grand orgue et qui agirait en même temps sur le clavier du récit.
7. Une septième pédale réunirait les basses du clavier du récit au clavier de pédale.
8. Une huitième pédale réunirait les basses du clavier de grand orgue au clavier de pédale.
9. Une neuvième pédale servirait à appeler les jeux de combinaison du clavier de pédale.
10. Une dixième pédale servirait à produire les effets d'orage.

Le prix de la partie instrumentale de cet orgue serait de 25000,00 F. Le buffet d'orgues qui serait fourni est un ancien buffet d'orgues.

D'autre part 25000,00 F. conforme au plan ci-joint, parfaitement conservé et restauré. Le dit buffet établi en beau bois de chataignier, avec ornements de sculpture également en bois.

Le prix de ce buffet, qui ne pourrait être établi aujourd'hui à moins de dix mille francs, serait fourni pour cinq mille francs. Montant de l'orgue est du buffet : 30000,00 F

Observations :

1° Les travaux d'agrandissement de la tribune, indiqués dans le nouveau plan, non compris dans le précédent devis, seraient exécutés sous la direction de M. l'Architecte, à la charge de la fabrique.

2° Les matières de l'ancien orgue seraient reprises en compte au poids, et au prix du cours, si d'ici à l'époque de la pose du nouvel orgue la fabrique n'en avait pas trouvé un meilleur placement.

3° L'orgue et son buffet pourraient être livrés et posés dans un an, à partir de l'acceptation du présent devis.

Fait à Paris le 13 juillet 1858.
(signé A. Cavaillé-Coll et Cie.)



Tuyauterie du Récit

Nous savons aujourd'hui que le buffet proposé par Cavaillé-Coll, et que l'on peut encore admirer de nos jours, dans l'église Saint-Hippolyte provient de la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne. Construit en 1687, il renfermait un instrument de Jean de Joyeuse. Lors de la restauration de la cathédrale, Cavaillé-Coll construisit un instrument neuf à trois claviers établi dans un buffet de style néogothique sans doute jugé à l'époque plus conforme au style de l'édifice.

C'est en vain que Cavaillé-Coll l'avait proposé avec insistance ce buffet à l'église Saint-Charles de Marseille, défendant la disposition latérale des claviers. Une fois vendu à Poligny, il se ralliera à la position de la paroisse Saint-Charles et y construira un orgue avec console retournée.

Le 29 juillet 1858, le Conseil Municipal vote une nouvelle subvention de 16000,00 F à ajouter à la somme de 8000,00 F précédemment accordée.

La demande de subvention adressée au ministre des cultes sera refusée par une lettre datée du 7 février 1859 ; "le budget des cultes ne contient aucun crédit

applicable à des dépenses de cette nature...”

L'installation du nouvel orgue nécessitera l'agrandissement de la tribune (voir infra).

Le 1^{er} juillet 1859, Cavaillé-Coll répond au maire de Poligny :

"Monsieur le Maire,

La lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 26 du mois expiré, nous est parvenue alors que nous avons déjà démonté et emballé une grande partie de l'orgue. Nous regrettons de ne pas avoir reçu votre avis huit jours plus tôt : car il nous aurait été facile de satisfaire à vos désirs sans retarder l'achèvement de l'orgue que nous aurions pu mettre en harmonie dans l'atelier.

Nous nous étions, au contraire, un peu pressés pour faire cette expédition afin de ne pas retarder cette livraison. (...)

L'orgue sera donc harmonisé sur place même si les tuyaux ont déjà parlé sur le mannequin.

Le 11 juillet, Cavaillé-Coll adresse au maire ses deux ouvriers chargés du montage : MM Schaff et Roca.

Le 18 août, on annonce l'arrivée de Félix Reinburg chargé d'harmoniser l'orgue. Ce travail sera terminé vers le 13 novembre, l'inauguration peut être envisagée du 15 au 20 du même mois. C'est à Lefebure-Wély, sans doute chaudement recommandé par Cavaillé-Coll, que l'on confie cet honneur. Sa réponse au maire de Poligny nous est parvenue :

"Monsieur,

Je suis on ne peut plus flatté de la lettre que vous m'avez fait l'honneur m'adresser ; je ferai tous mes efforts pour mériter la confiance que vous voulez bien avoir dans mon petit mérite.

Je m'empresse de vous annoncer, Monsieur, que je me tiendrai à vos ordres pour le jour que vous aurez choisi pour la réception du nouveau chef d'œuvre de Cavaillé. Ce dernier avec lequel je me suis entendu pour mes frais de déplacement, aura la bonté de vous les faire connaître.

Veillez être assuré, Monsieur, des sentiments distingués avec les quels j'ai l'honneur d'être votre bien humble serviteur.

Lefebure-Wély

St-Cloud 31 octobre 59

L'inauguration sera fixée au jeudi 24 novembre.

Le 19 novembre Cavaillé-Coll adresse au maire un état général des travaux. Ce document fait état des modifications apportées au projet initial : nous en extrayons les éléments suivants :

Clavier du Récit expressif de Ut à Fa, 54 notes

1^o Montre de 8 pieds, en plus du devis 54 tuy.

(...)

5^o Viole de 4 pieds en plus du devis 54

6^o Bourdon de 8 pieds à la place de la flûte 54

(...)

Nota. Le récit projeté au devis de 8 jeux a été augmenté de deux jeux supplémentaires, savoir :

Un jeu de montre de 8 pieds, un jeu de Viole d'amour de 4 pieds.

Clavier de pédales de Ut à Ré 27 notes

1^o flûte ouverte de 16 pieds, à la place du jeu de soubasse,

Porté au devis	27 tuy.
2° flûte ouverte de 8 pieds, conforme au devis	27
Jeux de combinaison :	
3° Bombarde de 16 pieds, à la place du Basson	27
4° trompette de 8 pieds conforme au devis	27
	108

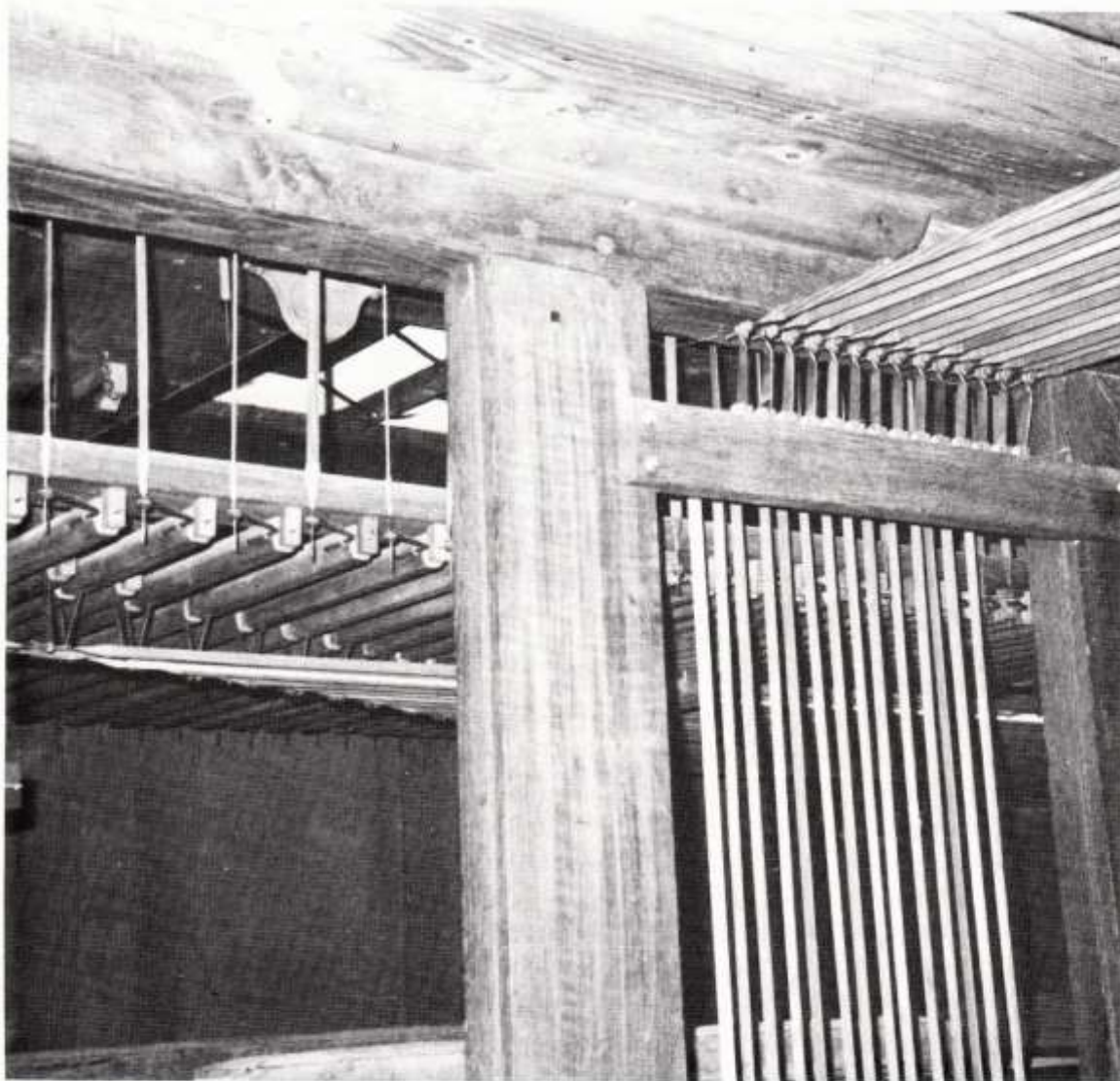
Nota : le nombre des jeux de cette partie de l'orgue est conforme au devis, mais il y a eu un changement important dans leurs proportions à l'avantage de l'orgue. Ainsi, le jeu de Soubasse ou gros Bourdon de 8 pieds sonnante 16, a été remplacé par un jeu de contrebasse ou Flûte ouverte de 16 pieds.

Le jeu de Basson, habituellement en bois, a été avantageusement remplacé par un jeu de Bombarde en étain.

(...)

Soufflerie

La soufflerie est établie à pompe et à réservoir, d'après les principes de l'art

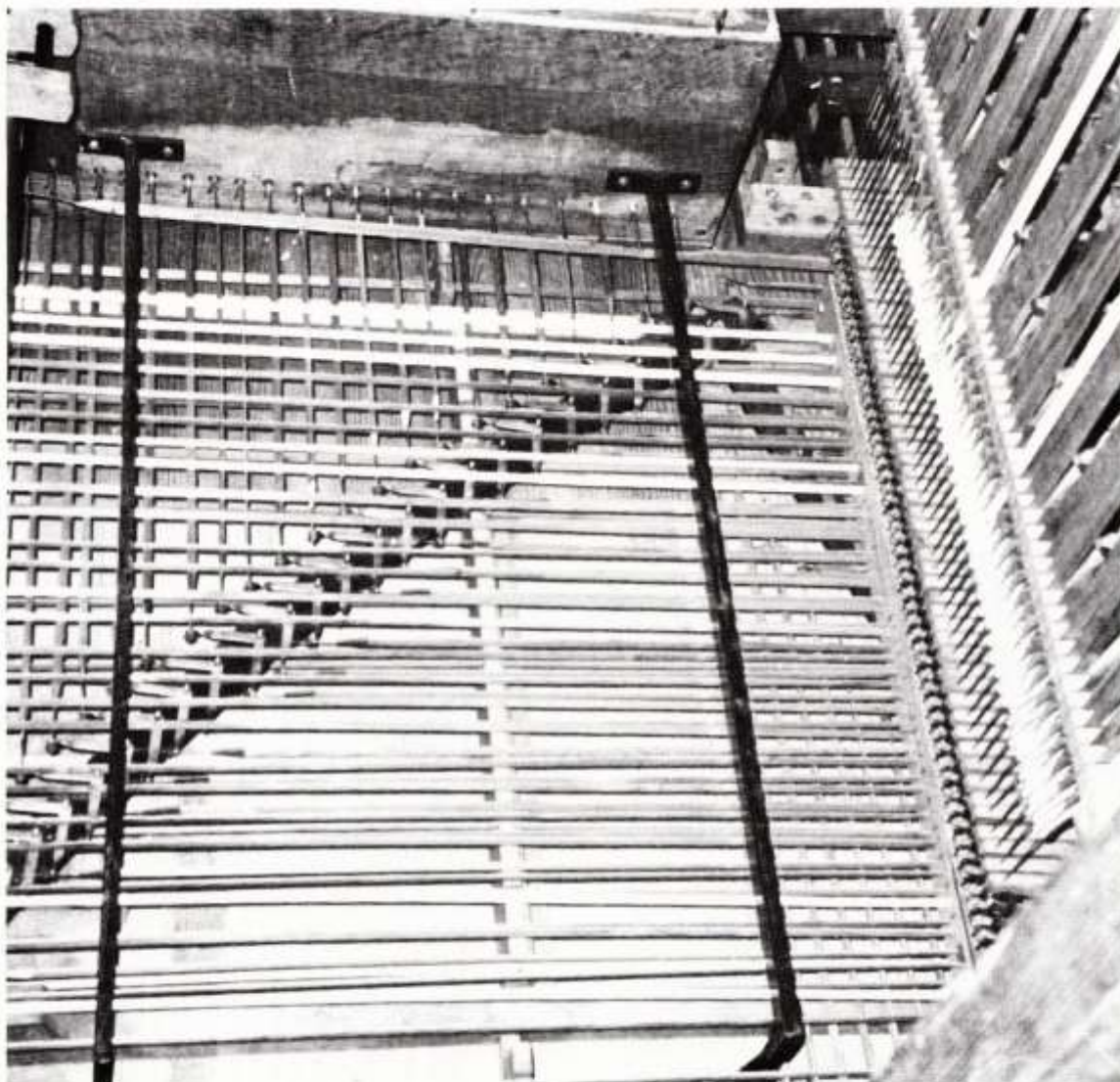


*Mécanique. Au fond abrégé horizontal du Grand Orgue et Gosier.
A droite, renvoi de pédale.*

moderne. Elle se compose d'un grand réservoir de 3,65 m de long sur 1,20 de large

se développant environ de 0,60 m dans le sens de la hauteur et pouvant emmagasiner environ 2000 litres d'air.

Ce grand réservoir est alimenté par deux pompes mises en jeu au moyen de deux pédales sur lesquelles se trouve monté le souffleur qui produit ainsi sans excès de fatigue tout le vent nécessaire à l'orgue.



Mécanique horizontale du récit. A droite, la machine Barker

Outre ce réservoir alimentaire, il existe dans l'intérieur de l'orgue deux réservoirs régulateurs de 1,60 m sur 1,00 m développant de 0,30 m et pouvant emmagasiner chacun environ 500 litres d'air comprimé ensemble mille litres, ce qui joint à la capacité du réservoir principal donne à cette soufflerie 3000 litres d'air en réserve pour le moment de grande dépense.

(...)

Le sommier de Récit qui d'après le devis ne devait avoir que 8 registres a été construit de 10 registres, la disposition toute spéciale de ce sommier placé dans le buffet du positif a exigé qu'il fût à simple laie, mais d'une construction toute nouvelle qui permet d'alimenter convenablement tous les jeux.

(...)

Ces claviers sont placés sur l'un des côtés du buffet, de manière à mettre l'organiste à portée de suivre de l'œil les cérémonies du culte.

Les boutons de registres sont soigneusement établis et garnis de médaillons en porcelaine portant l'inscription des jeux.

Buffet d'orgue

Le buffet d'orgue de forme et de construction déjà ancienne appartient au style architectonique de l'époque Louis XIII.

La forme générale de ce buffet est très harmonieuse et s'encadre bien, quoique différent de style avec la nef de l'église de Poligny.

Le buffet de grand orgue est divisé en cinq tourelles et quatre plates faces. Celui du positif a trois tourelles et deux plates-faces. Tous les différents compartiments sont garnis de beaux tuyaux en étain poli dont le ton vieux chêne des boise-ries fait ressortir tout leur éclat.

La construction de ce buffet est faite avec le plus grand soin.

Toute la menuiserie qui date de plus d'un siècle, ne laisse pas apercevoir le moindre défaut ; tous les assemblages et les coupes d'onglet sont intacts ; les profils, soit des corniches, soit des moulures sont aussi purs et aussi vifs que s'ils venaient d'être faits. Toutefois, si le travail de la menuiserie ne laissait rien à désirer, il n'en a pas été de même de la sculpture ; les anciens ornements qui étaient loin d'être très purs de style se sont trouvés vermoulus sous la dorure, ce qui a exigé le renouvellement de toute l'ornementation. La nouvelle ornementation a été faite par M. Liénard sculpteur, un des plus habiles ornementistes de la capitale.

Ce buffet ainsi restauré, et complété peut être cité comme un des plus beaux modèles du genre.

Les travaux supplémentaires sont estimés par Cavaillé-Coll à 2350 F pour la partie instrumentale et 2835 F pour le renouvellement des sculptures.

Dans sa lettre d'accompagnement, Cavaillé-Coll, coutumier de ces dépassements de devis, fait appel à "l'équité et à la justice" du maire pour le règlement de ces suppléments, la commission de réception jugera que "les modifications apportées par le facteur sont toutes à l'avantage de l'instrument".

L'inauguration confiée à Lefébure-Wély donna lieu à une journée de réjouissances, le jeudi 24 novembre 1859. L'écho nous en est donné dans la "Sentinelle du Jura" sous la plume d'Albert de la Grangerie ; le style aujourd'hui très daté nous donne un reflet de cette époque.

"La musique est la seule langue universelle ; elle est aussi la plus belle que Dieu ait enseignée à l'homme.

Simple et multiple à la fois, elle va droit à l'âme. Il faut des années pour la parler ; mais tout le monde peut l'entendre. Ses éléments infinis se retrouvent dans tout ce qui nous entoure : le chant des oiseaux, le murmure des fleuves, le mugissement des mers sont-ils pas déjà eux-mêmes la voix harmonieuse de la nature ? Les vents, lorsque leur cadence mourante arrive à travers le feuillage jusqu'à l'oreille charmée ; l'ouragan, lorsqu'il s'élanche, détruisant tout sur son passage, ne nous donnent-ils pas de splendides concerts ? La foudre, dans ses accents terribles, lorsqu'elle nous révèle "Celui qui se joue dans la tempête et qui dirige les éclairs" ne jette-t-elle pas aussi des torrents d'harmonie magnifique au monde épouvanté.

"S'il était possible, dit Lamennais, de s'élever à une hauteur où tous les bruits de la terre, sans cesser d'être perçus, se confondissent en un seul bruit, on entendrait comme un son unique, et, dans ce son, une prodigieuse multitude d'autres sons. Ce serait véritablement la voix de la nature, indéfiniment variée et rigoureusement une".

L'orgue ajoutera-t-elle, est le seul instrument qui traduise complètement cette voix, ces voix unies. La cloche et ses notes d'airain, tantôt graves et sonores, tan-

tôt légères et fleuries, se mêle admirablement, il est vrai, aux "bruits de la nature" dont parle Lamennais ; mais c'est pour ainsi dire la voix extérieure de l'église. L'orgue en est le chant mystérieux ; "son mécanisme caché à tous les regards, a quelque chose d'analogue, dit Tertuillen, aux mystères chrétiens". Il décompose et ramène sous l'empire des lois musicales, le son infiniment complexe de la cloche.

Pour l'étendue, l'éclat et la puissance, il n'a pas de rival. Son armée de tuyaux étincelants est à elle seule un orchestre merveilleux, docile à une seule main. Il est l'écho du monde invisible, que l'église chrétienne manifeste symboliquement.

Qu'on le transporte dans un temple grec, dans une pagode ou dans une mosquée, il y restera muet, ou n'y parlera qu'une langue invisible.

L'antiquité païenne a connu sa puissance ; son origine se perd dans la nuit des temps. Pindare en attribue l'invention à Minerve ; Pétrone et Claudien en parlent avec admiration ; mais c'est au V^e siècle seulement qu'il apparaît, tel à peu près que nous le connaissons aujourd'hui. Tant que la Rome corrompue des empereurs l'employa aux fêtes et aux orgies du paganisme, l'Eglise en proscrivit l'usage.

C'est en 660 seulement que le pape Vitailien en consacra l'emploi pour ajouter aux pompes du culte catholique.

Le moyen-âge le tint en grand honneur, à Venise au XIV^e siècle, le doge, à Chypre, le roi, décernaient des couronnes d'or à Francesco Landino, l'organiste aveugle de St-Marc.

Trente mille auditeurs se pressaient à St-Pierre de Rome, deux cents ans plus tard, pour entendre le célèbre Frescobaldi, qui faisait parler l'instrument sous ses doigts habiles.

Enfin, deux siècles après lui, le successeur de ces artistes illustres, M. Lefébure-Wély, dont le nom a conquis une réputation européenne, venait, au fond du Jura, visiter une charmante ville et inaugurer en présence d'une foule considérable les orgues magnifiques sorties des ateliers de M. Cavaillé-Coll.

C'est à Poligny, le jeudi 24 novembre, qu'à lieu cette imposante cérémonie.

La ville venait de doter son église d'un splendide instrument, qui coûte plus de 25000 francs. Nous demandons la permission de le décrire avec le soin minutieux que nous avons mis à le visiter.

Il renferme 26 jeux complets, distribués sur deux claviers et un pédalier.

Il ne compte pas moins de 1428 tuyaux ; sa montre est de 8 pieds.

Le buffet, de forme et de construction déjà anciennes, appartient au style architectonique de Louis XIII.

Sa forme générale est très-harmonieuse et s'encadre bien avec la nef de l'église. Le buffet du grand orgue est divisé en cinq tourelles et quatre plate-faces.

Le buffet du positif a trois tourelles et trois plates-faces. Tous les compartiments sont garnis de beaux tuyaux en étain. Les plus grands mesurent environ trois mètres.

La partie instrumentale de cet orgue, établie sur les principes de l'art moderne, renferme tous les perfectionnements dont la facture s'est enrichie de nos jours.

M. Cavaillé-Coll, le meilleur de nos constructeurs de France, sans contredit, en est aussi le plus consciencieux. C'est un artiste du plus haut mérite ; la décoration de la Légion d'Honneur est venue récompenser, à l'exposition universelle, son talent et ses efforts, trop désintéressés souvent, qualité bien rare dans les affaires, à Paris surtout.

L'application du levier Barket, perfectionné par M. Cavaillé, a pour objet de faciliter le jeu de l'organiste en rendant les claviers d'une touche facile. Les nouvelles pédales de combinaison et les jeux harmoniques dus à l'invention de l'excellent constructeur, offrent au profit de l'instrument, de nombreuses et nouvelles ressources à

l'artiste qui s'en sert.

Tous ces détails, que nos lecteurs trouveront peut-être bien techniques, doivent avoir ici leur place, dans l'intérêt même des églises qui voudraient un jour demander aussi à la musique religieuse sa voix éloquente pour célébrer leurs fêtes.

On eût dit que le soleil s'était convié à la cérémonie de jeudi, pour avoir sa part d'harmonie ; il est venu, cela est certain, jusqu'au milieu du temple ; ses flots de lumière bleue, doucement tamisée par les vitraux, roulaient curieux et pleins d'incertitude et de caprice, le long des colonnes de pierre. C'était un charmant coup d'œil à dix heures du matin, du haut des orgues, un tableau saisissant où le respect le disputait à l'admiration.

Mgr l'Évêque de Saint-Claude officiait, entouré d'une notable portion du clergé de notre diocèse. Dans le chœur, se pressaient les hauts fonctionnaires du département et de la ville, à la tête se trouvait M. le Préfet du Jura, ayant à sa droite M. le maire de Poligny ; plus loin M. le Sous-Préfet de Poligny, M. le chef d'escadron commandant la gendarmerie, M. de Broissia, maire d'Arbois, etc.

M. Lefébure-Wély était assis à l'orgue pour accompagner M. Protet.

Aux premières notes qui s'échappèrent du fond de la nef, un frémissement a couru sur ces fronts inclinés, qui ondulèrent comme des épis mûrs au souffle de la brise.

Puis, soudain, une voix s'éleva, puissante et limpide à la fois, qui semblait sortir des entrailles mêmes du bois, du milieu des cylindres argentés.

Claire et puissante à la fois, elle dominait l'instrument, qui, semblable à un écho fidèle, répétait ce chant magnifique, le Salutaris de Lesueur, que M. Protet venait d'attaquer avec toute l'autorité de son talent et toute l'ampleur de son organe admirable.

Longtemps il nous tint sous le charme, et pourtant ce fut un éclair : la prière s'était arrêtée sur toutes les lèvres, mais l'âme montait à Dieu.

Lorsque les derniers accents s'éteignirent dans des torrents d'harmonie, l'orgue reprit et développa cette belle inspiration de Lesueur, trop peu connue peut-être.

M. Lefébure, en compositeur, en artiste, encore ému de cette splendide phrase musicale, improvisait des variations avec une merveilleuse abondance.

Encore une bénédiction, encore un chant où M. Protet se surpassait lui-même ; et Monseigneur, après une allocution pastorale pleine d'à-propos, d'érudition et d'éloquence, gravissant les degrés de l'orgue, venait y imposer ses mains pontificales et mettre sous la protection de Dieu les efforts de ses serviteurs, zélés à célébrer ses louanges.

La messe basse fut assez rapidement dite pour que tout fût terminé à onze heures et demie.

Alors la ville de Poligny vit se répandre dans ses rues des flots de promeneurs, d'étrangers, heureux d'une si chaude journée aux portes de l'hiver.

Puis, à deux heures, la fanfare, sous les ordres de son habile chef, M. Amyon, vint exécuter sur la place une série de morceaux excellents, religieusement écoutés et bien dignes de l'être. Nous ne connaissions encore que de réputation la société musicale, organisée avec autant de persévérance, de talent et de bonheur, par M. Amyon ; nous avons pu nous convaincre que les éloges publics étaient restés au-dessous de la vérité. La médaille d'or remportée sur les musiques de Lyon et de Dijon, qui brille au sommet de la bannière de soie, est noblement portée ; elle ne restera pas longtemps seule. Encore des concours, et autant de victoires !

L'hospitalité des habitants de Poligny mérite de passer en proverbe, s'il faut en juger par nous-mêmes et par les autres. Si nous ne craignons pas d'être indiscrets, nous aurions à révéler bien des secrets à l'éternel honneur de la courtoisie des hôtes

qui ont accueilli, ce jour-là les pèlerins.

Bien avant quatre heures, les fidèles avaient envahi de nouveau l'église. C'était la cérémonie artistique par excellence, celle-là. On nous promettait une heure de concert : M. Lefébure nous en a donné deux.

Une femme charmante, une grande musicienne, Mme la baronne Le Pin, avait bien voulu prêter à cette fête le concours de son beau talent. Le Salutaris qu'elle a chanté nous a rappelé, dans toute leur suavité, le goût de la méthode de l'école italienne : c'était l'œuvre de M. Lefébure, qui l'accompagnait en maître. Le succès a été immense. Flexible, pure, sonore, cette voix est une merveille ; nous ne pensions guère que le théâtre italien eût des rivales semblables en province. Tout le monde, comme nous, a été très-heureux de l'entendre.

Après que Monseigneur eut prononcé le Benedicat vos, un grand silence se fit et l'instrument parla.

Ce fut d'abord un son de flûte, léger, doux, suave, qui allait grandissant, puis s'arrêtait soudain comme pour écouter une viole dont les cordes semblaient frémir sous un archet savant.

Le clairon et la trompette éclataient en fanfares joyeuses, le basson mêlait ses plaintes aux notes lugubres du bourdon, des voix humaines, que l'on eût dit éloignées, chantaient en se rapprochant : tout se taisait... écoutez ! un bruit sourd, un gémissement étouffé s'échappe du bois qui s'entrouve, mille clameurs confuses s'élèvent jusqu'à la voûte : c'est l'approche d'un orage, c'est la nature qui se plaint.

Il se répand un souffle terrible, le vent monte, il approche, c'est la tempête... les arbres plient sous les efforts du vent, leurs branches volent en éclats, le sable fuit balayé par l'orage, les cataractes du ciel s'ouvrent et ruissellent sur le sol, la foudre éclate, ses grondements terribles ébranlent les piliers et font trembler l'autel. Le spectacle est complet, l'illusion aussi, c'est le triomphe de l'art !

Les bruits s'apaisent, le tonnerre s'éloigne, il semble voir le soleil percer la nuée. Une symphonie délicieuse succède à l'ouragan des voix célestes se font entendre, le ciel s'est entrouvert et les anges laissent venir jusqu'à nous leur concert divin.

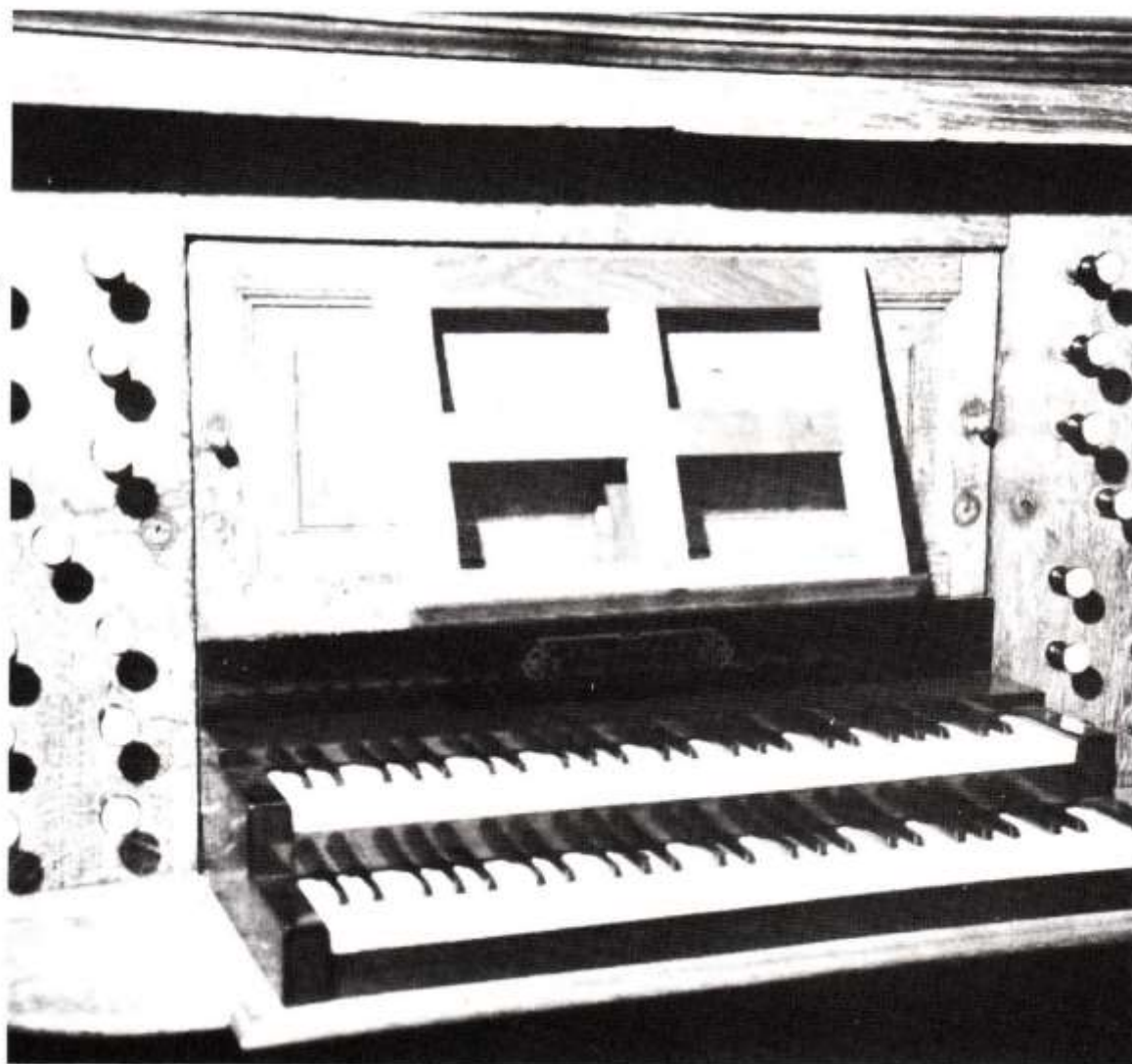
La plume est impuissante à traduire de semblables effets ; pour beaucoup, ce jour-là, ils étaient toute une révélation imprévue. L'impression a été indicible, le succès splendide.

La ville de Poligny doit être fière de cette belle journée ; il est peu de cités en province qui puissent en compter, dans leurs annales, de plus artistiques, de plus brillantes ; il en est peu qui aient aussi bien mérité de la religion à la fois et des muses bénies qui s'inspirent de la foi chrétienne".

En mai 1860, Cavaillé-Coll rachète les matières de l'ancien orgue pour la somme de 674,82 F (158 kg d'étain et 178 kg de plomb, 32,20 f de port à déduire). "Les autres parties de l'ancien orgue ne peuvent servir que de bois à brûler".

L'instrument traverse la fin du XIX^e siècle sans altérations. Au début de notre siècle puis dans l'entre-deux-guerres quelques modifications sont apportées : tout d'abord, on supprime l'accouplement d'octave grave, ce qui libère un emplacement pour l'installation d'une nouvelle pédale d'expression à bascule ; puis dans les années 30, l'abbé Primot, alors organiste, fait remplacer la Viole 4 du récit par un nazard 2 2/3 constitué de tuyaux d'occasion. Ce travail aurait été effectué par la maison Merklin de Lyon, où l'abbé Primot serait allé choisir lui-même ce jeu dans le stock du facteur. Est-ce lors de ce travail que la pression a été légèrement augmentée ? A la même époque sans doute, a été installée une turbine électrique remplaçant le souffleur indispensable jusqu'alors. Les travaux effectués depuis s'étaient limités au remplacement d'un anti-secousses sous le sommier de grand

orgue par une plaque de contreplaqué et à celui du gosier alimentant la pédale par un tube en zinc prenant le vent dans le portevent du grand orgue.



Grand Orgue 54 notes

En 1978, devant le risque d'une transformation radicale de l'instrument, Michel Chapuis, membre rapporteur de la Commission des Monuments Historiques, présente à cette commission un dossier de classement instruit par Michel Roger, alors membre correspondant. Écarté par deux fois malgré l'avis favorable de la commission, le dossier finit par aboutir : l'orgue est classé le 19 mars 1979.

En 1986, le ministère de la Culture confie à Pierre Cheron la tâche d'effectuer un relevé technique de l'instrument, préambule à la future restauration. C'est alors que M. Klur, organiste, a accès au dossier d'archives conservé à la mairie.

L'instrument est à cette époque dans un état d'usure très prononcé ; le fonctionnement de la mécanique est aléatoire, de nombreux cornements se produisent inopinément. La soufflerie dont les peaux sont crevées et déchirées fuit de toutes parts. Cependant, l'effet sonore de l'orgue laisse toujours transparaître les qualités de l'harmonie originelle.

LA RESTAURATION 1989 - 1990

En janvier 1988, nous avons procédé au démontage de la tuyauterie de pédale et à la dépose des façades, préalablement à la restauration intérieure de l'église qui allait débiter.



*La machine Barker
en bas : l'octave grave reconstitué*

En janvier 1990, ces travaux terminés, le démontage de l'orgue commençait.

Cette restauration a consisté essentiellement à une remise en état complète de l'instrument. Toutes les pièces ont été vérifiées et restaurées une à une.

Les trois réservoirs et leurs pompes ont été remis en peau ainsi que les gosiers alimentant les sommiers de grand orgue ; le gosier de la pédale, disparu, a été reconstitué. Une turbine neuve munie d'une boîte à rideau a été installée.

Les sommiers ont été vérifiés, les bourses refaites, les chapes redressées, l'enchapage réglé.

La machine Barker a été entièrement démontée, les soufflets remis en peau, les soupapes regarnies en baudruche, les ressorts remplacés.

Les axes d'équerres, très usés, ont été remplacés, leurs garniture de cuir refaites ainsi que celle des abrégés. Tous les écrous de réglage en cuir ont été renouvelés. Le mécanisme d'octave grave a retrouvé sa place.

Les claviers et le pédalier ont été replaqués.

La tuyauterie a été nettoyée et remise en forme. Le jeu de Viole d'Amour 4 pieds a été reconstitué ainsi que la reprise en Huit pieds du Clairon.

La pression, après suppression des surcharges ajoutées aux soufflets, est de 95 mm à la colonne d'eau pour le grand soufflet qui alimente directement le sommier de pédale, celui du récit et les dessus du grand orgue ; elle est de 85 mm pour les basses du grand orgue. La machine Barker est alimentée directement par le grand soufflet.

Dans ces conditions, la tuyauterie a repris sa place, les pieds qui avaient été refermés (les traces de cette opération étaient assez évidentes) ont été ouverts lors de l'égalisation. Le diapason donné par la tuyauterie est le LA à Hz à 15°, ce qui correspond par ailleurs aux recommandations de Cavaillé-Coll à cette période. (Le LA sera cependant officialisé à 435 Hz un peu plus tard). En dessous de ce diapason, les tuyaux de bois, non recoupés, s'avéraient trop courts ; au-dessus, il aurait fallu recouper certains tuyaux de la basse de flûte harmonique, et les dessus d'anches du récit seraient également trop longs. Rappelons que l'harmonie avait débuté au mois d'août 1859.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'utilisation d'un ancien buffet, et les dimensions de la tribune imposèrent à Cavaillé-Coll la disposition latérale des claviers. Cette contrainte est présentée ici comme un avantage, alors qu'ailleurs, elle fut combattue avec force, (Saint-Louis d'Antin à Paris). Cette situation impose un trajet de mécanique compliqué nécessitant notamment deux séries d'équerres de renvoi horizontales pour le récit de la pédale. En outre, pour éviter des croisements de vergettes dangereux, il fallut avoir recours sous la console à un abrégé horizontal, quasi inaccessible, pour retourner la traction du côté UT du récit.

L'emplacement de la console n'est guère favorable à la disposition habituelle des balanciers de tirages des jeux usités par Cavaillé-Coll. Ils forment ici un obstacle lorsque l'on veut accéder à l'arrière de la console ou à la machine Barker. L'exiguité de l'emplacement et un souci de simplification, autant qu'il est possible, expliquent que les tirants du grand orgue soient disposés au dessus de ceux du récit, disposition inverse de celle des claviers. A cause de la hauteur limitée du buffet de positif, il était impossible de placer là des basses ouvertes tant pour la montre 8 que pour la Gambe 8. Pour ces deux jeux, dans la première octave, Cavaillé eut recours à la solution consistant à utiliser une basse bouchée sonnante 8 pieds, doublée d'un tuyau ouvert sonnante 4 pieds.

L'analyse de certains détails nous permet d'avoir une approche du fonctionnement de l'atelier Cavaillé-Coll alors installé rue de Vaugirard.

Les numéros 1-2 et 7-8 portés sur les sommiers de pédale nous indiquent qu'ils ont été construits en même temps que d'autres, sans doute semblables, destinés à un autre instrument.

Les tuyaux de fonds de métal disposés sur le sommier ne dépassent pas l'UT de 4 pieds, les tuyaux plus graves sont en bois. Tous ces tuyaux de métal sortent du même atelier. Les façades et quelques tuyaux intercalaires, tous à écussons rapportés proviennent d'un autre atelier. Quant aux jeux d'anches, ils ont été fabriqués par la Maison Challiot précédemment citée, ainsi que l'indiquent les marques poinçonnées dans la première anche de chaque jeu.

En 1859, l'utilisation des entailles de timbre expérimentées par Cavaillé depuis quelques années se codifie. L'on constate ici que certains jeux, d'abord pré-

vus pour être coupés sur le ton ont de fait, été munis d'entailles. C'est le cas pour l'octave de 4 pieds et la première octave de la doublette. Ces tuyaux, restés à leur longueur de fabrication comme la majorité des tuyaux de fonds, sont trop courts pour avoir une surlongueur du diamètre. Ils présentent des pavillons de longueurs variables, se reccourcissant dans l'aigu.

La basse de basson 8 du récit présente également des entailles roulées pour l'accord des résonateurs ; celle-ci sont indispensables et il n'est pas possible de les ressouder, les corps seraient trop longs d'un demi-ton à un ton selon les cas. Il est à noter que tous les autres corps des jeux d'anches étaient coupés à leur longueur à l'origine. Quelques entailles "sauvages" avaient été pratiquées dans la basse de trompette du récit. Elles ont été ressoudées.

Dans les jeux à bouches, seuls restent coupés sur le ton : au récit l'octavin, au grand orgue la flûte harmonique 8, y compris ses basses en bois, la doublette à partir de l'UT 2, et le plein-jeu. Il est à noter que les autres basses en bois ouvertes sont également munies d'entailles de timbre.

Dans l'harmonisation, l'utilisation des dents est différencié selon les familles de jeux : dents nombreuses et très appuyées pour les flûtes et bourdons, effaçant les attaques et favorisant un timbre rond et moelleux, dents fines et espacées pour les principaux et gambes, leur conservant une attaque et un timbre incisifs et riches en transitoires.

Nous nous retrouvons ainsi en présence d'un instrument aux fonds amples mais sans lourdeur, au dessus soutenus, caractéristique typique de Cavaillé, et qui sera maintenue par des harmonistes tels que Perroux. La famille des flûtes 8,4 et 2 pieds du récit, par sa clarté n'est pas déplacée dans un certain répertoire classique. Certes le plein-jeu progressif du grand orgue n'est plus chargé de servir la polyphonie mais joue ici le rôle du cornet classique dans le grand chœur où il soutient les dessus en compensant l'affaiblissement progressif de la batterie d'anches. Cette batterie d'anches, sortie des ateliers du tuyautier Challiot a des caractéristiques encore classiques : pointes des corps de gros diamètre, corps riches en étain, anches ouvertes ; nous sommes encore loin des anches à pointes fines et au timbre nasal qui se généraliseront à la fin du siècle. La disposition de la pédale à l'extérieur du buffet donne à la bombarde de ce clavier un impact considérable dans la nef. Il eût sans doute été préférable que Cavaillé se tînt au basson prévu dans le devis initial.

Nous pouvons nous réjouir que cet instrument, unique représentant d'importance de la facture Cavaillé-Coll dans notre région, continue à servir avec bonheur le large répertoire écrit par les organistes compositeurs du XIX^e siècle. N'oublions pas, en effet, que l'orgue de Poligny est contemporain de celui de Saint-Cloilde à Paris, instrument qui inspirera à César Franck son œuvre d'orgue.

LE BUFFET - SES MODIFICATIONS

A l'intérieur du buffet, les traces de l'orgue de Jean De Joyeuse sont nombreuses. Il s'agissait d'un orgue sans doute à 3 claviers : positif de dos, grand-orgue, dessus de récit et pédalier. De nombreuses traces de clous montrent les emplacements des sommiers et des éléments de mécanique. Dans l'encorbellement subsistent deux coussinets du tirage de jeux de la pédale ainsi que les supports de l'abrégé de ce même clavier.

Cavaillé-Coll a agrandi l'ancienne fenêtre des claviers aux dimensions de l'ancien buffet de positif, réutilisant les montant de la fenêtre comme jambes de force pour soutenir le massif du grand buffet. Le buffet du positif a été rapproché de celui du grand orgue, la liaison est effectuée partie en chêne, partie en châtaignier

(anciens panneaux réutilisées).

Le côté UT du buffet a été ouvert pour recevoir la nouvelle console des claviers. Les mortaises des montants et traverses supprimés subsistent

Le tout, alors que Cavallé préconisait de conserver la teinte vieux chêne des boiseries, avait reçu en 1859 une couche de peinture à l'huile protégée par un vernis foncé (c'est l'époque Napoléon III).

La façade refait par Cavallé-Coll modifie l'aspect global de l'instrument. Jean De Joyeuse, comme les facteurs de son temps, ne disposait pas de nombreux huit pieds pour remplir les tourelles et plates-faces. Les plates-faces étaient donc garnies à l'origine de davantage de tuyaux plus minces donnant un élancement plus marqué qu'au buffet. Sous la peinture nous avons retrouvé des traces sur les montants des plates-faces centrales du grand-orgue et du positif, indiquant qu'elles comportaient des panneaux, surélevant le pied des tuyaux et créant ainsi un mouvement supplémentaire dans le buffet. Cette disposition se voit encore aujourd'hui à l'orgue de 16 pieds construit à la cathédrale d'Auch par Jean De Joyeuse.

Les sculptures faites par Lienard sont certainement plus opulentes que les sculptures originelles. Sous chaque tourelle, masquées par les culots actuels, subsistent les traces d'apprêt au blanc, destiné à recevoir la dorure, de cinq crosses soutenant les tourelles. Les écoinçons actuels ont remplacé de simples panneaux sculptés. En quelques endroits subsistent, outre les traces d'apprêt au blanc, des traces de dorure (encorbellement, haut des tourelles).

Il n'en reste pas moins que ce buffet est un des plus beaux de la région. Faut-il regretter le buffet néo-gothique que l'on n'eût pas manqué de construire à cette époque si cette occasion ne s'était présentée ?

LA TRIBUNE

L'installation du nouvel orgue nécessita l'agrandissement de la tribune. Pour ne pas empiéter exagérément sur la nef, l'architecte Perrard n'avança le soulèvement de celle-ci que d'une cinquantaine de centimètres.

Le vide laissé entre les boiseries et le mur occidental fut comblé au moyen de panneaux sculptés provenant sans doute d'un ancien retable. Des traces de dorure sont visibles sous les éclats du badigeon actuel. Cet avancement fut complété en lançant l'avant de la tribune au moyen d'un entablement soutenu par des corbeaux sculptés. Lors de ces travaux fut détruite une grande partie des décors en stuc de la chapelle des fonds baptismaux. Les traces en subsistent sur les éléments déplacés.

L'ORGUE DE CHŒUR

Il a été construit selon le devis de Cavallé-Coll en date du 24 décembre 1866. Sa composition était la suivante :

Un clavier manuel de 54 notes, pédalier en tirasse de 20 notes.

Montre 8 - Doublette 2

Boudon 8 Basse - Trompette 8

Flûte harmonique Dessus - Hautbois 8 Dessus 30 notes

Prestant 4

Quinte 2 2/3

Cet orgue était renfermé dans un buffet néo-gothique dont le dessin est conservé dans les archives municipales.

Dans les années trente, Louis Georgel intervient. Il place une Gambe à la

place du Hautbois, et installe un Bourdon 16 emprunté à la pédale, à la place de la Trompette.

Dans les années soixante, à la demande de l'architecte des Monuments Historiques, Philippe Hartmann transforme le buffet ; le décor néo-gothique est remplacé par de simples caissons, le soubassement étant conservé. La composition et l'harmonie sont modifiées à ce moment.

Philippe Hartmann restitue le dessus du Hautbois retrouvé en Haute-Marne (Georgel a inscrit sa provenance sur le premier tuyau) à la place de la Gambe, il décale la Quinte 2 2/3 en Larigot et soude les entailles de la Montre et du Prestant, seuls jeux munis à l'origine d'entailles de timbres.

La composition actuelle est la suivante :

Manuel :

Bourdon 16

Montre 8

Bourdon 8

Flûte harmonique 8

Prestant 4

Doublette 2

Larigot 1 1/3

Dessus de Hautbois 8

Pédale : soubasse 16 (emprunt du manuel)

Plus récemment le buffet a été reconstruit dans le style des boiseries du chœur. L'instrument est maintenant enfermé dans une boîte expressive.

En 1989, avant de commencer le démontage du Grand-Orgue, nous avons remplacé les bourses percées et refait les gosiers. Cet instrument assure les offices en semaine à la satisfaction de tous.

SOURCES

PIDOUX DE LA MADUERE : *"Mon vieux Poligny" Dijon 1932.*

Michel ROGER : *"Les orgues dans le Jura depuis le XVI^e - notes pour une histoire Travaux de la Société d'Emulation du Jura - octobre 1978-1979."*

Archives Départementales du Jura : *série G, Eglise Saint-Hippolyte de Poligny, K 247 - fol. 165.*

Archives Municipales de Poligny.

Plaquette d'inauguration Octobre 1990.

Dominique Lalmand
Facteur d'orgues
Rainans, Octobre 1990